

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 00557
Numéro SIREN : 317 384 311
Nom ou dénomination : KEOLIS SANTE NORD LOIRE

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2024 sous le numéro de dépôt 12221

Désignation de l'entreprise SASU KEOLIS SANTE NORD LOIRE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 11 rue Charles Lindbergh 44110 CHATEAUBRIANT Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 1 7 3 8 4 3 1 1 0 0 0 9 6 Néant *

Exercice N clos le, 31/12/2022

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	11 550	337 347	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		1 055 915	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	809	809	
		Constructions	AP	AQ	103 437	103 437	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	604 335	507 316	97 018
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	334 349	272 449	61 900
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	176	176	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	1 186	1 186	
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	31 238	31 238		
TOTAL (II)		BJ	BK	2 480 346	895 562	1 584 784	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	65 516	65 516	
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 375 690	40 413	1 335 276
		Autres créances (3)	BZ	CA	645 499		645 499
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	662		662	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 785		3 785	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 091 154	40 413	2 050 740	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 571 501	IA	935 976	3 635 524	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Déposé au Greffe
le 26 AVR. 2024
sous le N° 1221
RCS N° 792557

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU KEOLIS SANTE NORD LOIRE		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000)	DA		20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		58 599
	Report à nouveau	DH		446 216
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		15 871
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		103 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		103 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		1 436 495
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		21 620
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		578 091
	Dettes fiscales et sociales	DY		877 414
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		4 311
Autres dettes	EA		71 904	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC		2 989 837
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		3 635 524
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		2 968 217	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *				
				Désignation de l'entreprise : SASU KEOLIS SANTE NORD LOIRE				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	336 819	FB		FC	336 819	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	7 693 386	FH		FI	7 693 386	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 030 205	FK		FL	8 030 205	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	366 207	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	276 427	
	Autres produits (1) (11)					FQ	86 545	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 759 386
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	348 635	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	405 389	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 766	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 296 647	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	520 892	
	Salaires et traitements*					FY	3 819 480	
	Charges sociales (10)					FZ	979 487	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	69 164
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	44 128
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	18 000
	Autres charges (12)					GE	190 023	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 693 615	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	65 771	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 144	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 144	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 551	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 551	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	593	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	66 364	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SASU KEOLIS SANTE NORD LOIRE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 22 160	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 22 160	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 72 652	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 72 652	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI (50 492)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 8 783 690	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 8 767 818	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN 15 871	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont		HY
		<ul style="list-style-type: none"> — produits de locations immobilières — produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) 		
	(3)	Dont		HP 9 684
		<ul style="list-style-type: none"> — Crédit-bail mobilier * — Crédit-bail immobilier 		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 166 799
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3 17 000
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 94 225	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
indemnité versée à la carpa dans le cadre d'une procédure content		5 800		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		66 852		
Produits des cessions d'éléments d'actif			22 160	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KEOLIS SANTE NORD LOIRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 3 635 525 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 15 872 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction du nombre d'agrément de chacune et de leurs valorisations. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'Assurance Maladie a souhaité allouer, au titre de l'année 2022, une aide exceptionnelle visant à compenser les revalorisations salariales conventionnelles applicables au secteur du transport sanitaire. Cette aide correspond à une enveloppe globale à répartir entre les différentes sociétés en fonction du nombre de leurs agréments (ambulances et VSL). Au 31/12/2022, seule une partie de cette aide avait été perçue par la Société. Le versement du solde étant attendu au cours de l'année 2023.

En outre, comme cela est légalement possible à compter du 1er juillet 2022 au plus tôt, mais à une date définie département par département, s'est mise en place la réforme de l'UPH prévue par l'avenant 10 à la Convention Nationale des Transporteurs Sanitaires Privés. Cette réforme s'est traduite par un paiement différé d'une partie des revenus tirés des heures de garde assurées par les transporteurs sanitaires, à savoir le complément éventuellement versé par les CPAM départementales au titre du revenu minimum garanti, selon un calcul effectué trimestriellement, tel que prévu dans cet avenant 10. Le paiement différé de ce calcul trimestriel s'est traduit par une augmentation des créances courantes dues à la Société par la(les) CPAM concernée(s) au 31/12/2022.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Méthode d'évaluation du chiffre d'affaires

Le fait générateur pour la reconnaissance du chiffre d'affaires est le transport du patient ; une fois que le transport a été effectué, le service facturation déclenche l'émission des factures dès lors que l'ensemble des documents attestant du transport lui ont été communiqués. A la clôture de l'exercice, une analyse des transports effectués et non facturés est réalisée et un rattachement à l'exercice est fait sur la base des tarifs appliqués à chaque tiers concerné.

Méthode d'évaluation des disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse et en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

- prise en compte des facteurs de rotation et de mortalité = Table de mortalité INSEE TD/TV 2016-2018
- âge de départ en retraite à 62 ans pour les agents de maîtrise et cadres et 62 ans pour les employés et ouvriers
- taux d'actualisation : 3,28%
- taux d'inflation: 2,20%
- taux de charges sociales : 53,9% pour les cadres et 26,60% les agents de maîtrise
- taux charges sociales : 26,60% pour les employés et 26,60% ouvriers

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Dans le cadre d'un projet de restructuration de son activité, les entités AMBULANCES DE L'ETOILE, AMBULANCE FLORENTAISE, GUILLOU-AILLERIE, AMBULANCES LOIRE ET SILLON et CASTEL AMBULANCES DAVID ET FILS ont fusionné en date du 01/07/2022 pour former un nouvel ensemble nommé KEOLIS SANTE NORD LOIRE.

La société absorbante est CASTEL AMBULANCES DAVID ET FILS et la date d'effet fiscale et comptable est rétroactive au 01/01/2022

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	158 372	897 544		1 055 916
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		348 898		348 898
Immobilisations incorporelles	158 372	1 246 442		1 404 814
- Terrains	809			809
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	103 437			103 437
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	114 804	531 606	42 074	604 336
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 767	90 785		111 551
- Matériel de transport	24 810	128 371	43 069	110 112
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 508	87 179		112 687
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	290 134	837 940	85 143	1 042 931
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		176		176
- Autres titres immobilisés		1 187		1 187
- Prêts et autres immobilisations financières	4 522	26 716		31 239
Immobilisations financières	4 522	28 079		32 601
ACTIF IMMOBILISE	453 029	2 112 461	85 143	2 480 347

Les flux d'augmentation des immobilisations sont impactés par la fusion avec les sociétés soeurs.

Ci-dessous le montant (exprimé en euros) des flux liés à la reprise des valeurs brutes au 01/01/2022 des sociétés absorbées :

Fonds commercial :	897 543.92 dont	897 543.92 liés à la fusion
Autres postes immobilisations incorporelles :	348 897.45 dont	348 897.45 liés à la fusion
Installations techniques, matériel et outillage :	531 605.75 dont	503 974.16 liés à la fusion
Installations générales aménagements divers :	90 784.57 dont	85 255.58 liés à la fusion
Matériel de transport :	128 371.09 dont	126 507.01 liés à la fusion
Matériel de bureau et informatique :	87 178.78 dont	73 692.56 liés à la fusion
Autres participations :	176.00 dont	176.00 liés à la fusion
Autres titres immobilisés :	1 186.87 dont	1 186.87 liés à la fusion
Prêts et autres immobilisations financières :	26 716.36 dont	26 716.36 liés à la fusion

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 246 442	837 940	28 079	2 112 461
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 246 442	837 940	28 079	2 112 461
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		85 143		85 143
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		85 143		85 143

Parmi les acquisitions principales, et supérieures à un seuil de 200 euros, de l'exercice :

- CHAUDIERE CONDENS 8300IW 45R23 : 3 878 euros
- BRANCARD TGM241M TR200504 : 2 400 euros
- BRANCARD TGM241M TR200504 : 2 400 euros
- BRANCARD TGM241M TR200504 GA : 2 400 euros
- BRANCARD TGM241M TR200504 LS : 2 400 euros
- BRANCARD TGM241M TR200504 : 2 400 euros
- BRANCARD TGM241 S TR200506 : 2 400 euros
- TELEPHONES 10 XIAOMI REDMI : 1 814 euros
- 3 MONITEURS PATIENT 20727IMA : 1 764 euros
- DEFIBRILLATEUR SEMI AUTO DE700200 : 1 208 euros
- COMPRESSEUR AIR SERIE ITR1754035 : 1 130 euros
- 6 XIAOMI REDMI NOTE 10 5G F31/10 : 1 088 euros
- 6 XIAOMI REDMI 10 5G : 1 088 euros
- 6 XIAOMI REDMI NOTE 10 5G GRIS 64 G : 1 088 euros
- 6 XIAOMI REDMI NOTE 10 5G GRIS : 1 088 euros
- 6 XIAOMI REDMI NOTE 10 5 G GRIS : 1 088 euros
- DEFIBRILLATEUR DE700200 X21H397301 : 1 008 euros
- ORANGE 5 XIAOMI F30/06 : 907 euros
- 1 HP 250 G8 CORE I5 1035G1 7257488 : 696 euros
- 2 LAVE LINGE WHIRLPOOL FFB8448BVFR : 665 euros
- CCLS CESSION EK-450-SW : 625 euros
- ORANGE 3 XIAOMI F30/06 : 544 euros
- CESSION EL-354-XV AMB : 542 euros
- CHAUFFE EAU 50L THERMOR D505 H575 : 473 euros
- LAVE LINGE BRANDT B09MJ88K8Y : 453 euros
- LAVE LINGE BRANDT FRONT B09MJ88K8Y : 453 euros
- 2 NACELLES PEDIATRIQUE ZJ186 : 375 euros
- MATELAS A DEPRESSION IM300900 : 367 euros

Notes sur le bilan

- TABLETTE SUPP CARDIOSCOPE TR300400 : 319 euros
- TABLETTE SUPP CARDIOSCOPE TR300400 : 319 euros
- TABLETTE SUP CARDIOSCOPE TR300400 : 319 euros
- LAVE LINGE FRONTAL EWC 71252 WFRM : 274 euros
- REFRIGERATEUR SHARP B08ZSXD5RJ : 269 euros
- ASPIRATEUR WD6 KAR 4054278910574 : 225 euros
- MATELAS DEPRESSION IM300530 : 215 euros

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	158 372
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	897 544
Total	1 055 916

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		11 550		11 550
Immobilisations incorporelles		11 550		11 550
- Terrains	809			809
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	103 437			103 437
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	98 456	450 935	42 074	507 317
- Installations générales, agencements aménagement divers	15 896	51 524		67 420
- Matériel de transport	24 810	126 415	43 069	108 155
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 884	72 990		96 874
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	267 292	701 864	85 143	884 012
ACTIF IMMOBILISE	267 292	713 414	85 143	895 563

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 056 214 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	31 239		31 239
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 375 690	1 375 690	
Autres	645 500	645 500	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 786	3 786	
Total	2 056 214	2 024 976	31 239
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	695 520
CLTS FAE GPE	39 577
FOURNISSEURS GRPE RRR	32 449
ETAT TICPE A RECEVOIR	32 019
Total	799 566

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	30 955	114 622	105 163	40 414
Total	30 955	114 622	105 163	40 414
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		44 128	105 163	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 40 414 euros.

La méthode de dépréciation est la suivante :

- inférieur à 6 mois pas de dépréciation
- entre 6 et 12 mois, dépréciation à 30%
- entre 12 et 18 mois, dépréciation à 60%
- entre 18 et 24 mois, dépréciation à 90%
- Entre 24 et 36 mois, dépréciation à 100%
- au-delà de 3 ans, passage en créances irrécouvrables

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 13/05/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-5 244
Résultat de l'exercice précédent	63 666
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	58 423
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	-387 793
Report à Nouveau	446 216
Total des affectations	58 423

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Solde au 31/12/2022
Capital	20 000		20 000
Réserve légale	2 000		2 000
Réserves générales	58 599		58 599
Report à Nouveau	-5 244	446 216	446 216
Résultat de l'exercice	63 666	-63 666	15 872
Dividendes		-387 793	
Total Capitaux Propres	139 022	-5 244	542 688

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	4 465	103 000	4 465		103 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	4 465	103 000	4 465		103 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		18 000	4 465		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 968 217 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 436 495	1 436 495		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	578 092	578 092		
Dettes fiscales et sociales	877 414	877 414		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 312	4 312		
Autres dettes (**)	71 904	71 904		
Produits constatés d'avance				
Total	2 968 217	2 968 217		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 436 465			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEUR FACT NON PARVENUES	80 627
DETTES PROVISIONNEES PR CONGES PAYE	313 888
PROVISION PRIME VARIABLE SUR OBJECT	7 286
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	51 521
CHARGES PROV S/CONGES PAYES	73 570
PROVISION CHARGES SOCIALES S/PRIME	1 771
COTISATION AGEFIPH	9 000
ORGANISMES SOCIAUX - AUT CH A PAYER	11 579
RRR A ACCORDER ET AUTRES AVOIRS	30 505
RRR A ACCORDER GPE ET AUTRES AVOIRS	36 735
INTERETS COURUS CASHPOOLING	4 636
Total	616 482

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	3 786		
Total	3 786		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	7 478 070		7 478 070
Ventes de marchandises	336 819		336 819
Produits des activités annexes	215 316		215 316
TOTAL	8 030 206		8 030 206

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791111000 - REMBMT DE CH. DE PERSONNEL SOUMIS	1 562	
791121000 - REMBOURSEMENT OPCA FORMATION	44 888	
791510000 - REMBOURSEMENTS D'ASSURANCES	15 853	
791801000 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOIT 20%	62 025	
791802000 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOIT EXO	6 000	
791810000 - REMBOURSEMENT TIPP	36 471	
	166 799	
Total	166 799	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels correspondent à :

- produit de cessions matériel de transport pour 22160 euros

Les charges exceptionnelles correspondent à :

- pénalités et amendes pour 5800 euros
- indemnité de ruptures salariés pour 16890.44 euros
- condamnation tribunal judiciaire pour 49962 euros

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SASU KEOLIS SANTE NORD LOIRE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe GROUPE KEOLIS S.A.S.

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé comme si la société était imposée séparément

Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	460 228	498 202
(B) - Déficits imputés	19 087	19 087
(C) - Déficits reportables (A-B)	727 571	1 600 796
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)	727 571	1 600 796

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 80 personnes dont 4 apprentis.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : GROUPE KEOLIS S.A.S

Forme : S.A.S

SIREN : 494321276

Au capital de : 237 888 901 euros

Adresse du siège social :
34 avenue Léonard de Vinci
92400 COURBEVOIE

Les comptes de la société sont intégrés dans les comptes consolidés de la Société GROUPE KEOLIS S.A.S suivant la méthode de l'intégration globale

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 124 450 euros

KEOLIS SANTE NORD LOIRE

Société Par Actions Simplifiée au capital de 20 000,00 euros

Siège social : 11 rue Charles Lindberg

44110 CHATEAUBRIANT

317 384 311 RCS NANTES

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE DU
2 JUIN 2023

DEUXIÈME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 15 871,71 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 15 871,71 €
affecté en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élèvera à 462 087,82 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente



KEOLIS SANTE NORD LOIRE SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'Associé unique
KEOLIS SANTE NORD LOIRE SAS
11 Rue Charles Lindbergh
44110 CHATEAUBRIANT

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KEOLIS SANTE NORD LOIRE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 34, place Viarme C.S. 90928, 44009 Nantes Cedex 1
Téléphone : +33 (0)2 51 84 36 36, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 23 mai 2023

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Olivier Destruel

ETATS FINANCIERS

2022

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SASU KEOLIS SANTE NORD LOIRE

11 rue Charles Lindbergh
44110 CHATEAUBRIANT
APE : 8690A-
Siret : 31738431100096

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Faits caractéristiques</i>	13
<i>Notes sur le bilan</i>	14
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	23
<i>Autres informations</i>	25

Etats de synthèse des comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	348 898	11 550	337 348	
Fonds commercial (1)	1 055 916		1 055 916	158 372
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	809	809		
Constructions	103 437	103 437		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	604 336	507 317	97 019	16 348
Autres immobilisations corporelles	334 349	272 449	61 900	6 494
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	176		176	
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	1 187		1 187	
Prêts				
Autres immobilisations financières	31 239		31 239	4 522
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 480 347	895 563	1 584 784	185 737
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	65 517		65 517	18 974
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 375 690	40 414	1 335 277	149 416
Autres créances	645 500		645 500	119 344
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	662		662	98 077
Charges constatées d'avance (3)	3 786		3 786	7 039
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 091 155	40 414	2 050 741	392 851
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 571 501	935 976	3 635 525	578 587
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	58 599	58 599
Report à nouveau	446 216	-5 244
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	15 872	63 666
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	542 688	139 022
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	103 000	4 465
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	103 000	4 465
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 436 495	132 444
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21 620	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	578 092	169 198
Dettes fiscales et sociales	877 414	115 924
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 312	
Autres dettes	71 904	17 534
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 989 837	435 100
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 635 525	578 587
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 968 217	435 100
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	336 819		336 819	75 416
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	7 693 387		7 693 387	1 664 716
Chiffre d'affaires net	8 030 206		8 030 206	1 740 131
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			366 208	10 165
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			276 427	136 714
Autres produits			86 545	83
Total produits d'exploitation (I)			8 759 386	1 887 093
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			348 635	90 010
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			405 390	108 853
Variations de stock			1 766	-18 974
Autres achats et charges externes (a)			2 296 647	562 660
Impôts, taxes et versements assimilés			520 893	111 421
Salaires et traitements			3 819 481	744 147
Charges sociales			979 488	180 977
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			69 165	12 784
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			44 128	16 326
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			18 000	4 465
Autres charges			190 023	37 799
Total charges d'exploitation (II)			8 693 615	1 850 468
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			65 771	36 625
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				19 091
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 144	1
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			2 144	19 092
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 551	742
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 551	742
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			593	18 349
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			66 364	54 974

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	22 160	9 692
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	22 160	9 692
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	72 652	
Sur opérations en capital		1 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	72 652	1 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-50 492	8 692
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	8 783 691	1 915 876
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 767 819	1 852 210
BENEFICE OU PERTE	15 872	63 666
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	9 684	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		546

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU KEOLIS SANTE NORD LOIRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 3 635 525 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 15 872 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction du nombre d'agrément de chacune et de leurs valorisations. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'Assurance Maladie a souhaité allouer, au titre de l'année 2022, une aide exceptionnelle visant à compenser les revalorisations salariales conventionnelles applicables au secteur du transport sanitaire. Cette aide correspond à une enveloppe globale à répartir entre les différentes sociétés en fonction du nombre de leurs agréments (ambulances et VSL). Au 31/12/2022, seule une partie de cette aide avait été perçue par la Société. Le versement du solde étant attendu au cours de l'année 2023.

En outre, comme cela est légalement possible à compter du 1er juillet 2022 au plus tôt, mais à une date définie département par département, s'est mise en place la réforme de l'UPH prévue par l'avenant 10 à la Convention Nationale des Transporteurs Sanitaires Privés. Cette réforme s'est traduite par un paiement différé d'une partie des revenus tirés des heures de garde assurées par les transporteurs sanitaires, à savoir le complément éventuellement versé par les CPAM départementales au titre du revenu minimum garanti, selon un calcul effectué trimestriellement, tel que prévu dans cet avenant 10. Le paiement différé de ce calcul trimestriel s'est traduit par une augmentation des créances courantes dues à la Société par la(les) CPAM concernée(s) au 31/12/2022.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Méthode d'évaluation du chiffre d'affaires

Le fait générateur pour la reconnaissance du chiffre d'affaires est le transport du patient ; une fois que le transport a été effectué, le service facturation déclenche l'émission des factures dès lors que l'ensemble des documents attestant du transport lui ont été communiqués. A la clôture de l'exercice, une analyse des transports effectués et non facturés est réalisée et un rattachement à l'exercice est fait sur la base des tarifs appliqués à chaque tiers concerné.

Méthode d'évaluation des disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse et en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

- prise en compte des facteurs de rotation et de mortalité = Table de mortalité INSEE TD/TV 2016-2018
- âge de départ en retraite à 62 ans pour les agents de maîtrise et cadres et 62 ans pour les employés et ouvriers
- taux d'actualisation : 3.28%
- taux d'inflation: 2.20%
- taux de charges sociales : 53.9% pour les cadres et 26,60% les agents de maîtrise
- taux charges sociales : 26,60% pour les employés et 26,60% ouvriers

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Dans le cadre d'un projet de restructuration de son activité, les entités AMBULANCES DE L'ETOILE, AMBULANCE FLORENTAISE, GUILLOU-AILLERIE, AMBULANCES LOIRE ET SILLON et CASTEL AMBULANCES DAVID ET FILS ont fusionné en date du 01/07/2022 pour former un nouvel ensemble nommé KEOLIS SANTE NORD LOIRE.

La société absorbante est CASTEL AMBULANCES DAVID ET FILS et la date d'effet fiscale et comptable est rétroactive au 01/01/2022

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	158 372	897 544		1 055 916
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		348 898		348 898
Immobilisations incorporelles	158 372	1 246 442		1 404 814
- Terrains	809			809
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	103 437			103 437
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	114 804	531 606	42 074	604 336
- Installations générales, agencements aménagement divers	20 767	90 785		111 551
- Matériel de transport	24 810	128 371	43 069	110 112
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 508	87 179		112 687
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	290 134	837 940	85 143	1 042 931
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		176		176
- Autres titres immobilisés		1 187		1 187
- Prêts et autres immobilisations financières	4 522	26 716		31 239
Immobilisations financières	4 522	28 079		32 601
ACTIF IMMOBILISE	453 029	2 112 461	85 143	2 480 347

Les flux d'augmentation des immobilisations sont impactés par la fusion avec les sociétés soeurs.

Ci-dessous le montant (exprimé en euros) des flux liés à la reprise des valeurs brutes au 01/01/2022 des sociétés absorbées :

Fonds commercial :	897 543.92 dont	897 543.92 liés à la fusion
Autres postes immobilisations incorporelles :	348 897.45 dont	348 897.45 liés à la fusion
Installations techniques, matériel et outillage :	531 605.75 dont	503 974.16 liés à la fusion
Installations générales aménagements divers :	90 784.57 dont	85 255.58 liés à la fusion
Matériel de transport :	128 371.09 dont	126 507.01 liés à la fusion
Matériel de bureau et informatique :	87 178.78 dont	73 692.56 liés à la fusion
Autres participations :	176.00 dont	176.00 liés à la fusion
Autres titres immobilisés :	1 186.87 dont	1 186.87 liés à la fusion
Prêts et autres immobilisations financières :	26 716.36 dont	26 716.36 liés à la fusion

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 246 442	837 940	28 079	2 112 461
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 246 442	837 940	28 079	2 112 461
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		85 143		85 143
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		85 143		85 143

Parmi les acquisitions principales, et supérieures à un seuil de 200 euros, de l'exercice :

- CHAUDIERE CONDENS 8300IW 45R23 : 3 878 euros
- BRANCARD TGM241M TR200504 : 2 400 euros
- BRANCARD TGM241M TR200504 : 2 400 euros
- BRANCARD TGM241M TR200504 GA : 2 400 euros
- BRANCARD TGM241M TR200504 LS : 2 400 euros
- BRANCARD TGM241M TR200504 : 2 400 euros
- BRANCARD TGM241 S TR200506 : 2 400 euros
- TELEPHONES 10 XIAOMI REDMI : 1 814 euros
- 3 MONITEURS PATIENT 20727IMA : 1 764 euros
- DEFIBRILLATEUR SEMI AUTO DE700200 : 1 208 euros
- COMPRESSEUR AIR SERIE ITR1754035 : 1 130 euros
- 6 XIAOMI REDMI NOTE 10 5G F31/10 : 1 088 euros
- 6 XIAOMI REDMI 10 5G : 1 088 euros
- 6 XIAOMI REDMI NOTE 10 5G GRIS 64 G : 1 088 euros
- 6 XIAOMI REDMI NOTE 10 5G GRIS : 1 088 euros
- 6 XIAOMI REDMI NOTE 10 5 G GRIS : 1 088 euros
- DEFIBRILLATEUR DE700200 X21H397301 : 1 008 euros
- ORANGE 5 XIAOMI F30/06 : 907 euros
- 1 HP 250 G8 CORE I5 1035G1 7257488 : 696 euros
- 2 LAVE LINGE WHIRLPOOL FFB8448BVFR : 665 euros
- CCLS CESSION EK-450-SW : 625 euros
- ORANGE 3 XIAOMI F30/06 : 544 euros
- CESSION EL-354-XV AMB : 542 euros
- CHAUFFE EAU 50L THERMOR D505 H575 : 473 euros
- LAVE LINGE BRANDT B09MJ88K8Y : 453 euros
- LAVE LINGE BRANDT FRONT B09MJ88K8Y : 453 euros
- 2 NACELLES PEDIATRIQUE ZJ186 : 375 euros
- MATELAS A DEPRESSION IM300900 : 367 euros

Notes sur le bilan

- TABLETTE SUPP CARDIOSCOPE TR300400 : 319 euros
- TABLETTE SUPP CARDIOSCOPE TR300400 : 319 euros
- TABLETTE SUP CARDIOSCOPE TR300400 : 319 euros
- LAVE LINGE FRONTAL EWC 71252 WFRM : 274 euros
- REFRIGERATEUR SHARP B08ZSXD5RJ : 269 euros
- ASPIRATEUR WD6 KAR 4054278910574 : 225 euros
- MATELAS DEPRESSION IM300530 : 215 euros

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	158 372
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	897 544
Total	1 055 916

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		11 550		11 550
Immobilisations incorporelles		11 550		11 550
- Terrains	809			809
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	103 437			103 437
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	98 456	450 935	42 074	507 317
- Installations générales, agencements aménagement divers	15 896	51 524		67 420
- Matériel de transport	24 810	126 415	43 069	108 155
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 884	72 990		96 874
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	267 292	701 864	85 143	884 012
ACTIF IMMOBILISE	267 292	713 414	85 143	895 563

Augmentation des Amortissements liée à l'Opération de Fusion

--> Montant des Amortissements au 31/12/2021

Entité	Amortissements Immobilisations Incorporelles N-1	Amortissements Immobilisations Corporelles N-1
Etoile	4 146	184 458
Florentaise	0	9 101
Guilou	171	340 025
LS	7 234	98 993
	11 550	632 576

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 056 214 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	31 239		31 239
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 375 690	1 375 690	
Autres	645 500	645 500	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 786	3 786	
Total	2 056 214	2 024 976	31 239
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	695 520
CLTS FAE GPE	39 577
FOURNISSEURS GRPE RRR	32 449
ETAT TICPE A RECEVOIR	32 019
Total	799 566

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	30 955	114 622	105 163	40 414
Total	30 955	114 622	105 163	40 414
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		44 128	105 163	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 40 414 euros.

La méthode de dépréciation est la suivante :

- inférieur à 6 mois pas de dépréciation
- entre 6 et 12 mois, dépréciation à 30%
- entre 12 et 18 mois, dépréciation à 60%
- entre 18 et 24 mois, dépréciation à 90%
- Entre 24 et 36 mois, dépréciation à 100%
- au-delà de 3 ans, passage en créances irrécouvrables

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 13/05/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-5 244
Résultat de l'exercice précédent	63 666
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	58 423
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	-387 793
Report à Nouveau	446 216
Total des affectations	58 423

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Solde au 31/12/2022
Capital	20 000		20 000
Réserve légale	2 000		2 000
Réserves générales	58 599		58 599
Report à Nouveau	-5 244	446 216	446 216
Résultat de l'exercice	63 666	-63 666	15 872
Report à Nouveau des sociétés absorbées		-387 793	
Total Capitaux Propres	139 022	-5 244	542 688

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	4 465	103 000	4 465		103 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	4 465	103 000	4 465		103 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		18 000	4 465		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 968 217 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 436 495	1 436 495		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	578 092	578 092		
Dettes fiscales et sociales	877 414	877 414		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 312	4 312		
Autres dettes (**)	71 904	71 904		
Produits constatés d'avance				
Total	2 968 217	2 968 217		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 436 465			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEUR FACT NON PARVENUES	80 627
DETTES PROVISIONNEES PR CONGES PAYE	313 888
PROVISION PRIME VARIABLE SUR OBJECT	7 286
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	51 521
CHARGES PROV S/CONGES PAYES	73 570
PROVISION CHARGES SOCIALES S/PRIME	1 771
COTISATION AGEFIPH	9 000
ORGANISMES SOCIAUX - AUT CH A PAYER	11 579
RRR A ACCORDER ET AUTRES AVOIRS	30 505
RRR A ACCORDER GPE ET AUTRES AVOIRS	36 735
INTERETS COURUS CASHPOOLING	4 636
Total	621 118

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	3 786		
Total	3 786		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	7 478 070		7 478 070
Ventes de marchandises	336 819		336 819
Produits des activités annexes	215 316		215 316
TOTAL	8 030 206		8 030 206

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791111000 - REMBMT DE CH. DE PERSONNEL SOUMIS	1 562	
791121000 - REMBOURSEMENT OPCA FORMATION	44 888	
791510000 - REMBOURSEMENTS D'ASSURANCES	15 853	
791801000 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOIT 20%	62 025	
791802000 - TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOIT EXO	6 000	
791810000 - REMBOURSEMENT TIPP	36 471	
	166 799	
Total	166 799	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels correspondent à :

- produit de cessions matériel de transport pour 22160 euros

Les charges exceptionnelles correspondent à :

- pénalités et amendes pour 5800 euros
- indemnité de ruptures salariés pour 16890.44 euros
- condamnation tribunal judiciaire pour 49962 euros

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SASU KEOLIS SANTE NORD LOIRE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe GROUPE KEOLIS S.A.S.

L'impôt sur les sociétés est comptabilisé comme si la société était imposée séparément

Déficits reportables

	Dans le cadre de l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une imposition séparée
(A) - Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent	460 228	498 202
(B) - Déficit imputés	19 087	19 087
(C) - Déficit reportables (A-B)	727 571	1 600 796
(D) - Déficit nés au titre de l'exercice		
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)	727 571	1 600 796

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 80 personnes dont 4 apprentis.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : GROUPE KEOLIS S.A.S

Forme : S.A.S

SIREN : 494321276

Au capital de : 237 888 901 euros

Adresse du siège social :

34 avenue Léonard de Vinci

92400 COURBEVOIE

Les comptes de la société sont intégrés dans les comptes consolidés de la Société GROUPE KEOLIS S.A.S suivant la méthode de l'intégration globale

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 124 450 euros

KEOLIS SANTE
46 Bis Avenue du Maine
75015 PARIS



**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTES
REGISTRE DU COMMERCE ET DES
SOCIETES**

2 ter Quai François Mitterrand
44000 NANTES

Paris, le 17 avril 2024,

Objet : dépôt des comptes 31/12/2022

Chère Madame, Cher Monsieur,

Usant de la procédure de secours palliant les défaillances du service du Guichet unique, je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli les éléments relatifs au dépôt des comptes de la société KEOLIS SANTE NORD LOIRE pour l'exercice clos au 31/12/2022, à savoir :

- Bilan actif, passif, compte de résultats et annexes,
- Décision d'affectation du résultat,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Chèque de 45,02 euros.

Je vous remercie de bien vouloir m'adresser le récépissé de dépôt et la facture par mail à l'adresse suivante : soraya.achour@keolis-sante.fr.

Restant bien évidemment à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Chère Madame, cher Monsieur, nos salutations distinguées.

Soraya ACHOUR
Responsable Juridique

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'S' followed by a long, sweeping horizontal stroke that ends in a small hook.